

Arts, lettres et langues, mention direction de projet ou d'établissement culturel

# Parcours ingénierie de la culture et de la création

Master — MR15801A

## Objectifs

- ◆ Former des professionnels de la culture en capacité de concevoir et diriger des projets et des lieux culturels et artistiques.
- ◆ Favoriser, notamment par l'initiation à la recherche et à la conduite de projet, une démarche réflexive sur la pratique professionnelle et l'écosystème professionnel de la culture, dans un contexte de profondes mutations du secteur.
- ◆ Sensibiliser aux impacts des crises écologiques et des mutations numériques sur le secteur culturel.
- ◆ Accompagner la transformation des lieux culturels à travers une réflexion sur les évolutions du travail, de la gouvernance, de l'action publique, des modèles économiques, des modes de production et des formes artistiques.
- ◆ Aborder les enjeux démocratiques majeurs posés par les droits culturels et la diversité, en tenant compte des mutations de la société.

## Compétences visées

- ◆ Concevoir, piloter et évaluer des projets culturels en maîtrisant la programmation, la production, la communication, la médiation et la gestion.
- ◆ Comprendre l'écosystème culturel et ses cadres juridiques, économiques et institutionnels ainsi que les enjeux contemporains et les mutations du secteur.
- ◆ Développer une analyse critique et stratégique des politiques culturelles, des publics et de la création artistique.
- ◆ Mobiliser des méthodes de gestion de projet, d'innovation et de conduite du changement au service du management et du développement de projets culturels.

## Publics visés

- ◆ Professionnels et futurs professionnels de la culture, de la création et du patrimoine.
- ◆ Artistes et créateurs (designers, architectes, etc.).
- ◆ Urbanistes, professionnels de la RSO, de l'ESS, chargés de développement territorial, de projets touristiques ou de politiques publiques souhaitant disposer de compétences spécifiques dans le champ de la culture et de la création.

## Conditions d'admission

- ◆ Titulaire d'un diplôme bac+4 (M1 ou équivalent).
- ◆ Déposer une candidature sur Adullact avant le 10 juin (lien sur le site du département ou voir contact page 2).

## en bref

Lieu Centre Cnam Paris  
(uniquement en présentiel)

Durée 1 ou 2 ans

## Tarifs (sous réserve de modifications)

- ◆ Individuel : 1 300 €
- ◆ Tiers financeur : 4 600 €

## Perspectives professionnelles

- ◆ Direction d'un centre culturel
- ◆ Direction d'un musée
- ◆ Production de spectacle
- ◆ Commissaire d'expositions
- ◆ Chargé de développement culturel

Responsable Lucie MARINIER

## Programme du M2

UE	intitulé cours	ECTS
<b>Cours du soir - mardi et jeudi</b>		
CCE114	Culture et espace public, nouveaux lieux culturels	6
CCE115	Numérique et intelligence artificielle : théories, actualité et pratiques dans le champ culturel	6
CCE240	Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel	6
CCE241	Diversité des publics et de la création, actualité des arts et de la culture	6
<b>En journée - vendredi</b>		
ANG330	Anglais professionnel (cours à distance)	6
CCE124	Construire un projet artistique, travailler avec les artistes	10
CCE242	Institutions, droit et gestion de la culture	6
CCE243	Méthodologie du mémoire et initiation à la recherche dans les champs de la culture et de la création	4
UIAP13	Mémoire	10

### Modalités de formation

◆ Quelques cours sont à prévoir les samedis, environ 5 dans l'année.

Les unités d'enseignement (UE) sont découpés en 3 blocs de compétence :

- ◇ Bloc 1 : CCE114, CE115, CCE240 et CCE241. Ce bloc correspond au certification de spécialisation « culture et création en mutations » du Cnam qui peut être suivi indépendamment ;
- ◇ Bloc 2 et 3 : UIAP13, CCE242 et CCE243 ;

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- ◆ Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une validation en contrôle continu appuyée sur un travail personnel ou collectif, écrit ou en oral en lien avec le thème du cours.
- ◆ L'unité d'enseignement de projet fait l'objet d'une évaluation collective individualisée.
- ◆ Le mémoire est évalué par un jury et comporte une note écrite orale.



## Contacts

### Département Innovation

Laurent BICHAUD,  
gestionnaire pédagogique  
[ingenierie-culture@lecnam.net](mailto:ingenierie-culture@lecnam.net)  
[laurent.bichaud@lecnam.net](mailto:laurent.bichaud@lecnam.net)

[innovation.cnam.fr](http://innovation.cnam.fr)

01 40 27 28 22

2 rue Conté, Paris 75003